

**Décision de la Présidente n° 20230320**

**OBJET : Acquisition d'un camion Benne à Ordures Ménagères d'occasion pour le Service d'élimination des déchets**

**La Présidente de Pays Ségali Communauté,**

Vu la Loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

Vu l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n° 20200730-01 du Conseil de Communauté du 30 juillet 2020, relative à la délégation de pouvoir donnée à la Présidente

Vu la décision du Bureau de la Communauté de communes n°20230215-02 relative à l'attribution du marché d'achat du camion benne OM d'occasion

Vu la procédure de mise en concurrence des entreprises qui a été suivie

Vu la présentation du camion du 03 mars 2023 par le candidat placé en tête des offres, qui a permis de valider l'acquisition

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : D'attribuer le marché d' «Acquisition d'un camion BOM d'occasion», à la SAS AUVERGNES MATERIEL VOIRIE, 32 avenue de la Gare, 63 430 PONT DU CHATEAU, pour un montant global forfaitaire de 69 000 € hors taxes, payable en 7 fois ; de mars à août 2023, paiement mensuel de 6 000 € hors taxes ; septembre 2023, paiement du solde de 33 000 € hors taxes.

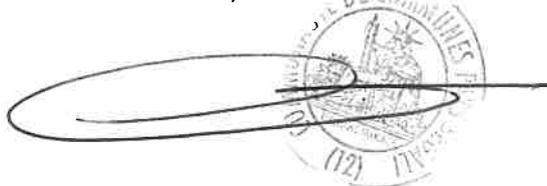
Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet, dans le cadre du contrôle de légalité.
- Madame la Comptable de la Collectivité.

Fait à Baraqueville,

Le 20 mars 2023

La Présidente, Karine CLEMENT

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Karine CLEMENT'. The signature is written over a circular official seal. The seal contains the text 'PAYS SEGALI COMMUNAUTE' around the top edge and '(12)' at the bottom. In the center of the seal, there is a heraldic emblem featuring a castle tower and a figure holding a staff.